

Aides et Actions Sociales

Depuis le 1er janvier dans le cadre de la réorganisation de la circonscription de Castelnau les lieux des permanences sociales ont été modifiées.

Vous pouvez rencontrer une assistance dans les mairies suivantes :

Arsac, Cantenac, Castelnau de Médoc, Cussac Fort-médoc, Lacanau, Le Porge, Margaux, Ste Hélène

Prendre RDV au 05.77.88.84.90

ACTIONS SOCIALES AU PROFIT DES FAMILLES, DES SENIORS, DES JEUNES

Vous traversez des moments de vie difficiles, des institutions peuvent vous aider à résoudre vos problèmes qu'ils soient d'ordre familiaux, financiers, de santé, de logement, juridique, d'emploi etc...

Une **assistante sociale** de la Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion (MDSI) peut vous recevoir pour vous apporter soutien et réponses aux **questions relatives à la naissance, la garde d'enfants, les parents vieillissants, un proche handicapé, la perte d'emploi, le problème avec son conjoint, le soutien dans une situation personnelle, l'accompagnement pour des problèmes administratifs ou budgétaires, le traitement du Revenu de Solidarité Active (RSA) etc...**

Les entretiens ont lieu uniquement sur rendez-vous, soit à la mairie du Porge, tous les 4^{èmes} lundis matin du mois, soit au pôle solidarité à Castelnau ou encore à votre domicile si besoin.

Contactez la MDSI au 05 57 88 84 90

En toute situation d'urgence (ou pas) la mairie reste à votre

écoute pour vous aider dans vos démarches.

Attention pour les ressortissants de la MSA, contacter en priorité cet organisme au 05 56 01 83 83.

Vous avez plus de soixante ans et rencontrer quelques difficultés dans les actes du quotidien, le Département de la Gironde peut vous aider par le biais de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA). L'assistante sociale peut vous aider dans vos démarches.

Contactez le 05 56 99 66 99

Vous êtes de retour d'hospitalisation et incapable des gestes du quotidien, votre caisse de retraite ou votre mutuelle peuvent, si besoin, vous financer quelques heures pour une aide à domicile.

N'hésitez pas à les contacter.

Plusieurs équipes d'infirmières libérales travaillent sur notre commune et outre les soins médicaux peuvent aussi dispenser une aide à la toilette sur prescription médicale.

Un service d'Aide et de Soins à Domicile (AAPAM) intervient, sur notre secteur, au profit de personnes âgées ou/et handicapées, dans divers domaines : Aide aux gestes quotidiens (ménage, courses, repas) – Soins d'hygiène, de prévention et de bien-être – Transferts et déplacements – Garde à domicile de jour, de nuit – Aide à la prise de médicaments – Soins infirmiers à domicile – Equipe spécialisée Alzheimer.

Contactez le 05 56 73 19 50.

La société « SALADE » située à AUDENGE, assure le portage des repas sur notre commune.

Contact au 06 12 49 66 16.

La Caisse d'Allocation Familiale (CAF) de la Gironde vous

reçoit aussi à Andernos, ou autre lieu de votre choix, sur rendez-vous, pour vous accompagner dans vos relations avec cet organisme.

Contact au 0810 25 33 10

Vous avez entre 16 et 25 ans et des problèmes, un conseiller de la **Mission Locale** vous reçoit au Porge sur rendez-vous, pour un entretien personnel et confidentiel.

Contactez le 05 56 41 06 12 – contact@mlmedoc.org

Le Centre d'Information Jeunesse d'Aquitaine (**CIJA**) aide et informe les jeunes sur tout ce qui fait leur quotidien : l'enseignement, la formation professionnelle et les métiers, l'emploi, l'éducation permanente ...Allez sur le site internet du CIJA...

EN FONCTION DE VOS REVENUS

Vous travaillez mais vos revenus sont faibles, votre situation vous permet peut être de percevoir la Prime d'activité. Estimez vos droits sur le simulateur du site de la CAF : **Caf.fr**

Vous pouvez demander à bénéficier de la Couverture Maladie Mutuelle Complémentaire **CMU/C** (Mutuelle) ou à l'Aide Complémentaire Santé **ACS** (forfait attribué en fonction de l'âge et des revenus pour régler sa mutuelle). Une aide exceptionnelle peut éventuellement être demandée pour des situations particulières.

Faites une simulation sur le site **[AMELI](#)**

Une aide alimentaire ponctuelle peut vous être proposée par Les **restos du cœur** qui sont ouverts à Lacanau le lundi de 14H00 à 16H30. Vous devez vous faire inscrire au préalable.

Contact à Bordeaux pour connaître les modalités pratiques : **05 56 38 98 88**

Certains aménagements de logement peuvent être financés partiellement par **l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)**.
Contact : 05 56 24 81 99

De même, le **PACT Habitat et Développement de la Gironde (PACT HD 33)** vous aide à rester autonome dans votre logement en y apportant certains aménagements (baignoire transformée en douche, plus facile d'accès). N'hésiter pas à les appeler.

Contact le 05 56 33 88 88 – info@pactdgirond.com

Dans le cadre de l'accès aux droits, la **Maison de la Justice et du Droit de Bordeaux** vous reçoit sur rendez-vous gratuit et confidentiel. Toutes les problématiques peuvent y être exposées : surendettement, huissier, avocat, droit du travail, notaire etc....

Contact : 05 56 11 27 10

Un **conciliateur de justice** auprès de Tribunal d'instance peut intervenir sur des conflits du ressort du code civil. Il vous reçoit à Castelnau sur rendez-vous à prendre auprès de la Mairie de cette commune au **05 56.58.21.50**

En cas de conflit familiaux, une aide pour revenir à une situation plus paisible peut vous être apportée soit par :

un **médiateur de la CAF**. **Contact au 05 56 43 51 52**

L'association Familles en Gironde. **Contact au 05 56 51 17 17**

Si vous rencontrez des problèmes de surendettement, **M. RIFFAUD** de cette même association, vous reçoit, sur rendez-vous, au CCAS de Lacanau.

Contact au 05 57 17 08 20.

RAPPEL NUMEROS D'URGENCE SOCIALE

SAMU SOCIAL : 115

ENFANCE EN DANGER : 119

VIOLENCE CONTRE LES FEMMES : 3919

SOS AMITIE : 118 712

Vous rencontrez des difficultés, vous êtes souffrant, soucieux, isolé et inquiet, ou vous souhaitez des informations complémentaires,

N'hésitez pas à contacter la mairie au [05 56 26 51 31](tel:0556265131)